



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**  
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*



www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 28 février 2017

**Monsieur le Préfet  
Monsieur le Président  
de la Commission Consultative Environnement  
sur la révision du Plan d'Exposition au Bruit  
24-26 Bd Victor Hugo  
40021 MONT DE MARSAN Cedex**

**Objet : demande de complément d'information**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président de la CCE,

En tant que membre de la commission consultative de l'environnement sur la révision du plan d'exposition au bruit de la base aérienne 118 de Mont de Marsan, la SEPANSO Landes vous demande de bien vouloir lui fournir, ainsi qu'aux élus des communes concernées par la dite étude, quelques précisions concernant l'étude de l'avant-projet de plan d'exposition au bruit transmise aux membres de la commission à la réunion du 4 novembre 2017.

Tout en restant dans les critères de confidentialité mais toutefois de transparence, nous avons besoin des réponses aux questions suivantes :

1/ Dans la documentation éditée par la Direction Générale de l'Aviation référence : GUID/STAC/ACE/087 v1 du 29/10/13, il n'est pas fait mention du Rafale dans son annexe F. Quel aéronef de substitution a donc été utilisé pour l'élaboration des courbes de bruit dans le logiciel INM (Integrated Noise Model)?

2/ Dans le cadre de cette substitution, quelles sont les différences de motorisation, de masse, de performances acoustiques et de profils de vol sachant, d'après le constructeur Dassault, que le Rafale, « avion polyvalent dont la capacité d'emport est de 1.5 fois sa propre masse », n'a pas d'équivalent... ?

3/ quel sont les détails de la quantité des vols, des trajectoires, des courbes de bruit (décollage, atterrissage sur courte moyenne et longue distance) retenus pour les calculs ?

En vous assurant de notre volonté de préserver la santé des populations riveraines dans le cadre de la loi et de notre respect des règles de confidentialité concernant les renseignements recueillis, nous vous remercions, Monsieur le Préfet et Monsieur le Président de la CCE, pour l'attention que vous accorderez à ce courrier et nous vous assurons de l'expression de notre haute considération.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire général Fédération SEPANSO Aquitaine  
+33 5 58 73 14 53 [georges.cingal@wanadoo.fr](mailto:georges.cingal@wanadoo.fr)